

R. Am. 15. 76. 41

Monsieur mon Cousin

grais Ce m'est un grandt que pour La premiere fois de  
ma vie que je me donne L'onheur de vous escrire quil  
faut que le porteur au front d'importunite, Location est  
que mon Mari, qui est pour le presant au synode a  
Zutphen, et moy sommes fort extremement solite et requis  
ia des Longtamps et asteur de Nouveau, comme a grandbes  
par ce Le iij jante d'un de mes Cousins Nomme Benjamin  
de siegen, de vous supplier quil vous Plaise de Las  
citer de vostre faueur puis quil a Lesperance que par  
juel il pourroit par venir a sa pretantion, Le quel  
est de pouvoit optenir un des Trapeaux qui sont  
vacantes ou au cas quil seroient deia Place an une  
autre ocation semblable, or je vous puis affermer  
si au cas que par vostre assistance et recommandation  
il Le pourroit optenir il vous seroit oblige Eternelle  
ment, et vous proteste que quant a mon Mari et moy nous  
vous en demeurerons redevable pour nostre Particullier  
grandement et desirons a Le reconnoitre an toute ocasion  
selon nostre petit Pouvoit, car outre quil m'est  
Parant ce seroit un fort bon oeuvre et pour dire an  
un mot charite, car son Pere Lequel est fort hon  
neste jant l'homme Craignant Dieu, cest refuge an ce  
Pays a vee sa famille pour Les orages de guerre  
d'Allemaigne ou il a tout perdu, ce sedit cousin

Hug. 87.

a servi si deuan quelque temps a ce Province,  
et deux de ces freres Ainez' Longes Annees, ie vous  
suplie donc tres humblement de Prandre ce cy an  
Consideration, an ce faisant Comme ie Latans  
de vostre bonte et Courtoisie vous m'oblige-  
rez a demeurer toute ma vie,

Monsieur mon Cousin

de Bourdeaux

ce 10 de 7<sup>bre</sup>  
No 1644

Vostre tres humble et  
Affectonne Cousine et  
servante

Johanne Lopes de  
Vid Lanoua



A Monsieur  
Monsieur Heugens  
Seigneur de  
Zuñlicom  
A L'armé